

Le point de vue des investisseurs




BUREAU DES INVESTISSEURS

Avis au personnel de la CVMO n° 11-773

CVMO

COMMISSION DES
VALEURS MOBILIÈRES
DE L'ONTARIO



« Tu ne comprendras
jamais une personne tant
que tu n'envisageras pas
la situation de son point
de vue. »

Harper Lee, *Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur*

Table des matières

24



31

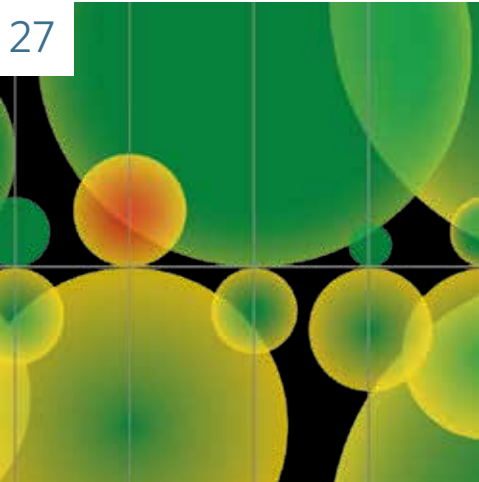


42



- Message du directeur** 02
- Qui nous sommes** 07
- La CVMO** 14
- Nos priorités** 21
- Faites-vous entendre** 51

27



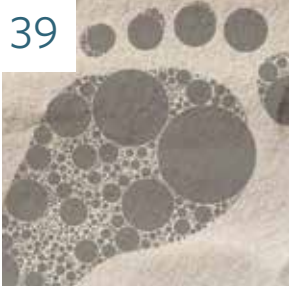
34



44



39



46



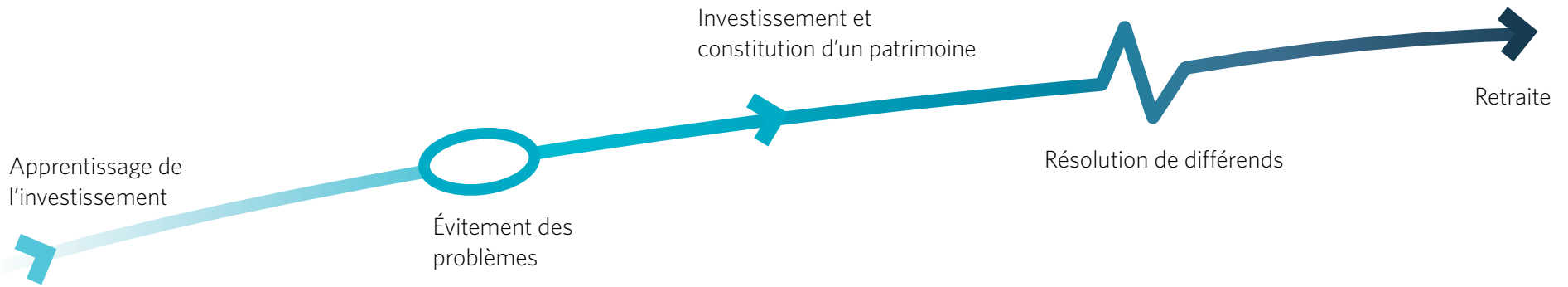
Message du directeur

Les investisseurs sont des personnes.

C'est une évidence, mais il faut néanmoins insister sur ce fait, parce que les aspects de la nature humaine qui nous guident tous au quotidien — émotions, aspirations, préférences, impulsions, intuition, confiance — sont autant d'éléments qu'une autorité de réglementation des valeurs mobilières doit considérer.

En réalité, pour la plupart des gens, l'investissement n'est pas une question de formation de capital, de pondération des risques ou de répartition d'actifs. Il s'agit plutôt d'un moyen de réaliser leurs espoirs et leurs rêves : pour leur famille, leur retraite et leur avenir. C'est une question de bon sens, et au nouveau Bureau des investisseurs de l'Ontario, nous l'avons compris.

Notre priorité, ce sont les investisseurs ordinaires, Monsieur et Madame Tout-le-Monde. Nous sommes là pour les renseigner afin de les aider à investir judicieusement et en toute confiance, pour faire comprendre leurs besoins à ceux qui établissent les règles et pour parler en leur nom aux financiers de la rue Bay. Au nouveau Bureau des investisseurs de l'Ontario, nous investissons dans les gens.



PORTRAIT GLOBAL DE L'EXPÉRIENCE DE L'INVESTISSEUR

Le Bureau des investisseurs de l'Ontario a vu le jour le 1^{er} avril 2015 à la suite de la fusion de l'ancien Bureau de l'investisseur et du Fonds pour l'éducation des investisseurs. Je suis devenu le premier directeur de ce nouveau bureau intégré en juillet.

La protection des investisseurs est au cœur de tout ce que fait la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO). Nous surveillons les intérêts des gens qui travaillent fort et respectent les règles du jeu, et nous leur offrons une protection contre ceux qui ne le font pas.

La CVMO est fermement déterminée à réaliser son mandat de protection des investisseurs et propose des initiatives visant à accroître cette protection. Ainsi, la création du nouveau Bureau des investisseurs est un moyen parmi d'autres de faire passer les intérêts des investisseurs en premier.

Comme l'indique l'actuel Énoncé de priorités de la CVMO, les profils d'investisseurs sont très variés, ce qui pose des défis complexes. La grande disparité de littératie financière et de compréhension chez les groupes d'investisseurs est une source importante de risques à laquelle il faut s'attaquer par des démarches de sensibilisation, d'éducation et de réglementation.

Au Bureau des investisseurs, nous désirons voir s'améliorer les résultats à chaque étape de la vie d'un investisseur, avant même son premier placement alors qu'il apprend encore les grands concepts financiers, en passant par les années où il commence à investir et à accumuler des actifs, et jusqu'à l'âge d'or. Notre vision pour le cycle d'investissement suppose aussi d'empêcher que des problèmes surviennent et, s'il y en a, de s'assurer qu'un système de résolution des différends juste et efficace est en place.

Notre stratégie visant à améliorer les résultats pour les investisseurs peut être vue comme un tabouret à trois pattes :

1. donner aux investisseurs une éducation solide et pertinente;
2. influencer et façonner l'évolution des politiques et des activités opérationnelles;
3. consolider les ponts de la CVMO avec les investisseurs.

Le fondement de cette stratégie, c'est qu'aucun élément ne peut à lui seul stabiliser l'ensemble du tabouret et nous permettre d'atteindre notre objectif final. De même, il est impossible d'enlever un élément sans perdre l'équilibre.

Dans les prochaines pages, vous en apprendrez davantage sur nous, notre mission et notre vision. Mais d'abord, j'aimerais vous expliquer brièvement notre stratégie et notre philosophie globales.

LE POINT DE VUE DES INVESTISSEURS

Dans tout ce que nous faisons, nous abordons les choses du point de vue des investisseurs. De quelle façon vivent-ils le cadre d'investissement établi par les organismes de réglementation de même que les services fournis par le secteur financier? Nos politiques tiennent-elles bien compte du point de vue des investisseurs? Parlons-nous la même langue? Nous tâchons de voir les choses dans l'optique des investisseurs. Nous croyons que cette perspective nous permet d'être un meilleur organisme de réglementation et de mieux répondre aux besoins des investisseurs.

UN CENTRE D'EXCELLENCE ET D'INNOVATION

Au Bureau des investisseurs, nous visons l'excellence. Notre objectif est de prêcher par l'exemple lorsqu'il est question de fournir aux investisseurs une éducation et une réglementation qui sont à la fois modernes, novatrices et adaptables.

Il y a plusieurs avenues pour y parvenir.

Par l'effet combiné d'une recherche solide, d'une sensibilisation utile et de la compréhension d'aspects comportementaux trop souvent oubliés, nous apporterons de manière crédible le point de vue des investisseurs aux discussions stratégiques et opérationnelles. Un certain nombre de moyens nous permettront d'obtenir un plus large éventail de suggestions et de commentaires des investisseurs, y compris le programme Événements communautaires de la CVMO bonifié — une initiative visant à sensibiliser le grand public au mandat de réglementation de la CVMO — qui fait appel à de nouvelles stratégies et technologies.

Nous réaliserons des recherches pertinentes et novatrices, et assurerons un leadership éclairé quant aux nouvelles questions susceptibles d'avoir une incidence sur les investisseurs et la réglementation des valeurs mobilières dans l'avenir. Ce n'est pas tout de savoir d'où vient la rondelle; encore faut-il savoir où elle s'en va.

Nous continuerons d'être un chef de file dans des domaines comme l'éducation des investisseurs et diffuserons notre contenu à l'aide de nouveaux moyens, afin qu'il soit accessible à grande échelle et qu'il soit vu et lu par un grand nombre de personnes. GerezMieuxVotreArgent.ca, le site Web d'éducation des investisseurs primé de la CVMO, contient déjà plusieurs outils financiers et de placement novateurs, dont des calculatrices, ainsi que des articles, des infographies et d'autres sources d'information, qui aident les Canadiens à investir judicieusement et en toute confiance. Nous y ajouterons de nouveaux outils importants, tant pour les investisseurs que pour le secteur, afin d'éduquer les investisseurs et faire en sorte qu'ils puissent gérer plus aisément les aspects complexes de l'investissement dans un monde en évolution rapide.

Dans tout ce que nous entreprenons, nous adoptons une approche créative et dynamique. Nous demeurerons au fait des dernières technologies et incorporerons l'analyse de mégadonnées dans nos activités. Nous croyons que, pour être un organisme de réglementation moderne et pertinent, il ne suffit pas de continuer à faire les choses de la même façon. C'est pourquoi nous ne craignons pas d'essayer de nouvelles méthodes.

Bref, nous ne nous contentons pas d'effectuer notre travail juste pour la forme. Nous visons plus haut.

LE GROS BON SENS

L'une des grandes priorités du Bureau, c'est d'élargir et de renforcer le dialogue avec les investisseurs afin qu'ils puissent donner leur avis sur les activités de la CVMO. Leur point de vue — le gros bon sens — est très important pour nous. Malheureusement, c'est un élément qui manque souvent dans les débats, si ce n'est que de la poignée d'irréductibles qui consacrent leur vie aux problèmes des investisseurs individuels.

Nous croyons que le fait d'obtenir des commentaires très variés de diverses sources permet de trouver de meilleures solutions. Grâce à nos actions, il sera clair que nous souhaitons entendre les suggestions des investisseurs, que nous les valorisons et les comprenons, et qu'elles peuvent faire avancer les choses.

Je tiens à remercier tout particulièrement les membres du Groupe consultatif des investisseurs de la CVMO pour leur travail à l'appui des investisseurs ordinaires. Lorsque les gens sont bien renseignés, ils sont plus efficaces, et le Groupe a joué un rôle indispensable pour que le point de vue des investisseurs soit entendu et pris en considération dans les politiques et les activités de la CVMO.

NOS INTERVENANTS, NOS PARTENAIRES

Comme toute organisation, la CVMO et le Bureau des investisseurs n'ont pas des ressources infinies. Il nous faut maximiser notre efficacité et notre portée de façon efficiente. Nous savons que nous n'avons pas la réponse à toutes les questions. Nous croyons que c'est par la collaboration, l'échange de connaissances et un dialogue continu avec les investisseurs et le secteur que nous pouvons tous mieux réussir.

Nos intervenants, qu'ils soient investisseurs ou défenseurs de leurs droits, acteurs du marché, représentants d'associations sectorielles ou d'organismes de réglementation ou autres intéressés, sont nos partenaires dans l'amélioration des résultats pour les investisseurs. Au Bureau des investisseurs, nous croyons pouvoir faire mieux par une mobilisation et un dialogue soutenus, mais aussi par l'élimination des silos.

Permettez-moi de préciser une chose très importante : le secteur financier comprend un grand nombre de professionnels qui se rendent au travail chaque jour déterminés à améliorer la vie de leurs clients et à mieux assurer l'avenir de ceux-ci. Ce secteur a contribué à la prospérité de notre pays et aidé ses citoyens à s'enrichir.

Y a-t-il des gens dont il faut se méfier? Oui, et cela préoccupe aussi les professionnels du secteur. L'un des grands objectifs de la CVMO, c'est de mieux arrimer les intérêts des conseillers et des sociétés avec ceux des investisseurs. Voilà qui profitera tant aux investisseurs qu'aux professionnels du secteur.

AÎNÉS ET INVESTISSEURS VULNÉRABLES

Les personnes âgées forment un groupe d'investisseurs extrêmement important et en croissance, et les enjeux qui les touchent méritent qu'on s'y attarde. Nous travaillerons en étroite collaboration avec tous les intervenants et le Groupe consultatif des investisseurs pour que le point de vue et les enjeux des personnes âgées et d'autres groupes importants d'investisseurs soient mis de l'avant et pris en considération. Il est prioritaire pour nous de sensibiliser, d'éduquer et de protéger les investisseurs vulnérables à mesure que nos activités évoluent.

En conclusion, permettez-moi de dire que le travail que nous faisons au Bureau des investisseurs est plein de défis, mais toujours enrichissant. Nous apprécions la participation active des intervenants qui travaillent en partenariat avec nous. Ils nous inspirent et nous poussent à nous améliorer. Dans toutes nos activités, nous sommes déterminés à être une voix accessible et pertinente pour les investisseurs individuels. Notre mandat de service public nous tient à cœur. Nous savons que derrière toute statistique, il y a une personne, et que derrière chaque personne, il y a une histoire. Ensemble, retrouvons-nous les manches et mettons-nous au travail.



« L'un des grands objectifs de la CVMQ, c'est de mieux arrimer les intérêts des conseillers et des sociétés avec ceux des investisseurs. »

A handwritten signature in black ink that reads "Tyler Fleming".

Tyler Fleming
Directeur



1

Qui nous sommes

L

1

Qui nous sommes

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) est le plus grand organisme de réglementation des valeurs mobilières au Canada. Elle a pour mandat de protéger les investisseurs contre les pratiques déloyales, irrégulières ou frauduleuses et de favoriser des marchés financiers justes et efficaces en plus de promouvoir la confiance en ceux-ci.

L'intérêt du public est au cœur de tout ce que fait la CVMO, y compris l'application des lois sur les valeurs mobilières, la réglementation des produits financiers et l'encadrement des sociétés et des personnes inscrites. Le nouveau Bureau des investisseurs a été créé à la suite de la fusion de l'ancien Bureau de l'investisseur et du Fonds pour l'éducation des investisseurs de la CVMO.

NOTRE MISSION

Nous investissons dans les gens.

Au Bureau des investisseurs, c'est le gros bon sens qui nous guide. Nous sommes là pour renseigner les investisseurs afin de les aider à investir judicieusement et en toute confiance, pour faire comprendre leurs besoins à ceux qui établissent les règles et pour parler en leur nom aux financiers de la rue Bay.

Le Bureau des investisseurs fixe l'orientation stratégique et dirige les efforts de la CVMO en ce qui concerne la mobilisation, l'éducation et la sensibilisation des investisseurs. Le Bureau défend et appuie aussi les objectifs et les politiques prioritaires de la CVMO visant à améliorer la protection des investisseurs.

Le Bureau coordonne toutes les initiatives relatives aux investisseurs, notamment en travaillant avec le Groupe consultatif des investisseurs de la CVMO et en élaborant du contenu pour GerezMieuxVotreArgent.ca, le site Web primé de la CVMO destiné aux consommateurs.

NOTRE STRUCTURE

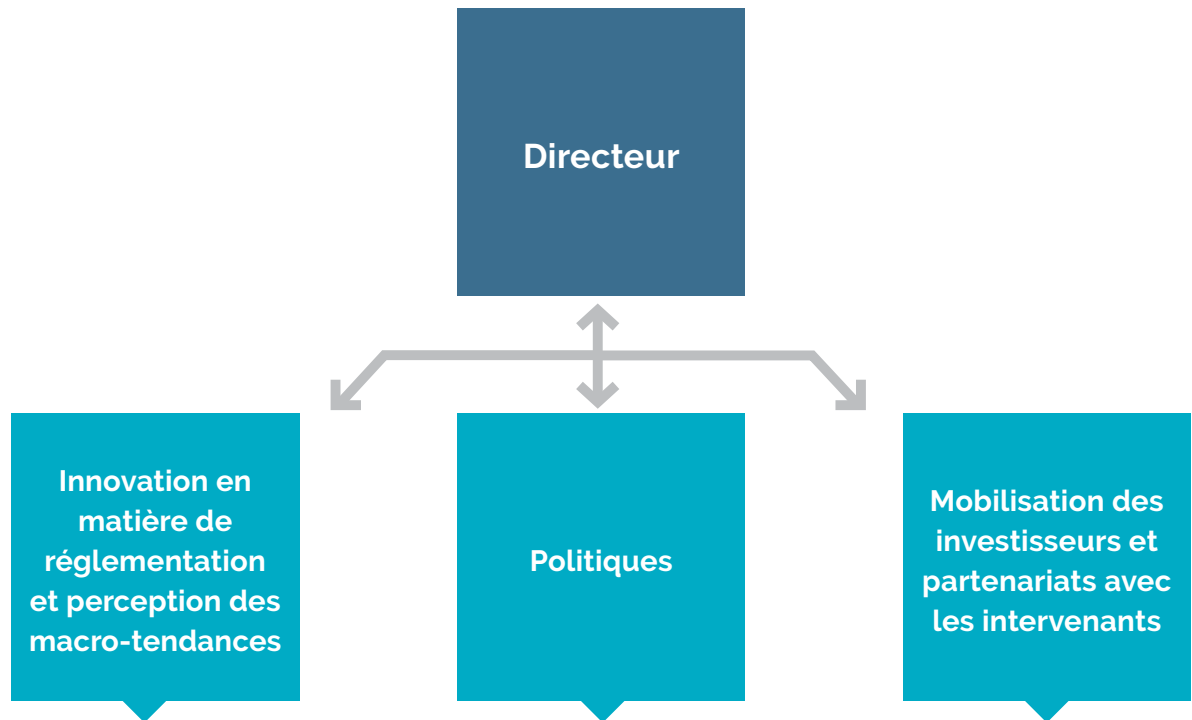
Le Bureau des investisseurs comprend trois secteurs relevant du directeur : Innovation en matière de réglementation et perception des macro-tendances; Politiques; et Mobilisation des investisseurs et partenariats avec les intervenants. Le directeur fait partie de l'équipe de direction de la CVMO et relève de la directrice générale de la Commission.

Jour après jour, toutes les directions de la CVMO s'efforcent d'améliorer les résultats pour les investisseurs. Le personnel du Bureau des investisseurs travaille en partenariat avec les autres équipes de la CVMO pour atteindre leurs objectifs communs.

L'équipe de ce secteur mène des recherches et assure un leadership éclairé pour ce qui est de l'innovation en matière de réglementation et des macro-tendances, puis en détermine l'incidence sur les investisseurs individuels et la réglementation des valeurs mobilières. L'équipe s'intéresse entre autres aux questions relatives au vieillissement, à ce qu'il adviendra quand la « génération du numérique » aura accumulé des actifs de placement importants, de même qu'à l'application de la finance comportementale dans un contexte réglementaire et sectoriel. L'équipe fournit également des conseils pour que la CVMO demeure un organisme de réglementation moderne, souple et réactif.

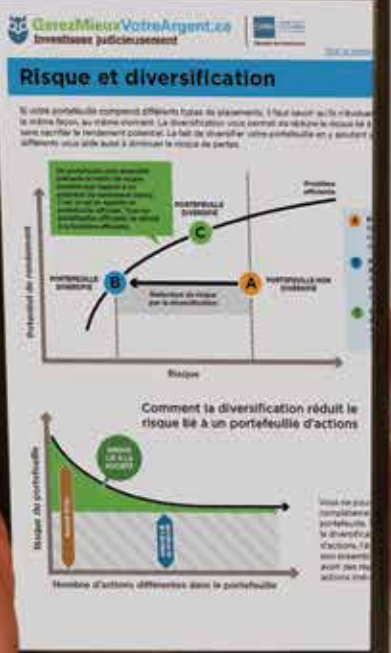
L'équipe de ce secteur veille à ce que le point de vue des investisseurs soit entendu dans le cadre de l'élaboration des politiques et des règles, et des activités opérationnelles de la CVMO. L'équipe participe aussi aux projets d'autres directions qui touchent d'autres provinces et territoires des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, de même qu'à des initiatives de portée internationale par l'intermédiaire du comité portant sur les investisseurs individuels (le Comité 8) de l'Organisation internationale des commissions de valeurs. L'équipe joue également un rôle dans la surveillance de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement, et entretient des liens avec les membres de cet organisme.

L'équipe de ce secteur dirige les initiatives du Bureau visant l'éducation des investisseurs, principalement en élaborant du contenu novateur et pertinent pour GerezMieuxVotreArgent.ca, le site Web de la CVMO destiné aux consommateurs. L'équipe est également chargée des activités de sensibilisation des investisseurs dont le programme Événements communautaires de la CVMO. L'établissement et le renforcement de partenariats avec les intervenants du Bureau comptent aussi parmi ses responsabilités. La sensibilisation des aînés et des investisseurs vulnérables constitue une de ses grandes priorités.





Nous voyons les choses du point de vue des investisseurs.



NOTRE APPROCHE

Nous nous efforçons d'améliorer les résultats pour les investisseurs de différentes façons :

Travailler de concert avec toutes les directions de la CVMO et mobiliser tous les employés.

Être une voix accessible et pertinente pour les investisseurs individuels.

Assurer l'établissement et le renforcement de partenariats avec les intervenants.

Mettre en œuvre des initiatives d'éducation des investisseurs, qui sont efficaces et novatrices, à l'aide de méthodes de prestation modernes correspondant aux moyens maintenant utilisés par les gens pour consommer du contenu.

Favoriser de meilleurs résultats stratégiques et opérationnels en jouant un rôle actif.

Fournir un leadership éclairé quant à l'innovation en matière de réglementation, aux nouveaux enjeux touchant les investisseurs et aux macro-tendances susceptibles d'avoir une incidence sur la réglementation des valeurs mobilières dans l'avenir.

Exprimer le point de vue des investisseurs de manière crédible et fondée sur des faits grâce à des activités de recherche et de sensibilisation solides et novatrices.

Ne pas se contenter d'effectuer notre travail juste pour la forme, mais viser plus haut.

L'ÉQUIPE DU BUREAU DES INVESTISSEURS

Le personnel du Bureau des investisseurs apporte un éventail de compétences et d'expériences à l'appui des investisseurs ordinaires. Au lieu d'énumérer toutes nos réalisations professionnelles, nous avons pensé vous parler de ce qui compte vraiment — qui nous sommes personnellement.

Non photographiée : **Jacqueline Johnson**



Tyler Fleming

Directeur

Tyler est le premier directeur du nouveau Bureau des investisseurs. C'est lui qui définit la vision et l'orientation stratégique de la direction et qui supervise son administration et ses activités quotidiennes. Bénévole actif dans sa collectivité, Tyler croit en l'importance de donner en retour. Tout comme ses frères et sœurs, il a appris à un jeune âge de son père, un enseignant en mathématiques, et de sa mère au foyer les principaux concepts financiers et l'importance de bien gérer ses finances. Tyler est adepte de la théorie selon laquelle « tout ce que vous devez savoir, vous l'avez appris à la maternelle ».

Christine (Chris) Allum

Conseillère principale, Mobilisation des investisseurs et partenariats avec les intervenants

Chris s'efforce de sensibiliser le grand public au mandat de réglementation de la CVMO, et de rencontrer les investisseurs là où ils se trouvent. Dans ses temps libres, Chris aime voyager. Elle économise actuellement en prévision de sa prochaine grande aventure. Elle a déjà fait un séjour dans ce qui était annoncé comme une authentique ferme en Forêt-Noire allemande... qui s'est plutôt avérée être le grenier malodorant d'une vieille grange. Elle est depuis devenue une lectrice assidue de TripAdvisor.



Domini Canales

Coordonnatrice de projet et de direction

Domini travaille étroitement avec le directeur et les autres membres de l'équipe à l'appui des activités du Bureau des investisseurs. Mariés depuis peu et parents d'une petite fille, elle et son mari ont de nombreux objectifs financiers : épargner pour faire le saut de leur condo à une maison plus spacieuse, mettre de l'argent de côté pour leur retraite et verser des cotisations régulières au régime enregistré d'épargne-études de leur fille.



Bethlehem (Beth) Demissie

Coordonnatrice de programme

Beth assure la gestion de projet et aide à coordonner différentes initiatives du Bureau. Elle est née en Éthiopie et est arrivée au Canada il y a 15 ans, après un bref séjour en Angleterre. Elle est passionnée de voyage et chaque année elle répartit ce qu'elle épargne entre un budget de voyage, une cotisation à un REER et d'autres placements. Elle a déjà voyagé sur les cinq continents et espère continuer d'explorer le monde.





Kevan Hannah

Conseiller, Communication des politiques aux investisseurs

Kevan cherche à améliorer la compréhension des politiques, des initiatives et des concepts de réglementation. Nouveau venu du Manitoba, il a travaillé un certain temps à la Commission des valeurs mobilières du Manitoba. Il a aussi brièvement été journaliste. Dans ce métier, il a couvert toutes sortes de nouvelles, des élections municipales dans de petites villes jusqu'à la vaste scène de la musique indépendante au Canada.



Gordon (Gord) Kerr

Gestionnaire, Mobilisation des investisseurs et partenariats avec les intervenants

Gord dirige les activités quotidiennes de nos programmes d'éducation et de sensibilisation des investisseurs, y compris le site Web **GerezMieuxVotreArgent.ca**. Lui et sa conjointe financent actuellement les études postsecondaires de leurs deux fils. Ils souhaitent ensuite rembourser leur prêt hypothécaire et épargner en vue d'une retraite active. En dehors des heures de travail, on trouve souvent Gord et sa conjointe dans les sentiers pédestres et de ski de fond de la région.

Katherine Kruk

Conseillère principale

Avocate de formation, Katherine possède aussi un diplôme de premier cycle en études cinématographiques. Elle veille à ce que le point de vue des investisseurs soit entendu et pris en considération dans l'élaboration des politiques et les autres activités de la CVMO. Katherine est notre adepte attitrée du conditionnement physique, participant à une séance d'entraînement quotidienne dans la mesure du possible. Elle s'attend à ce que le nid familial soit déserté d'ici un an ou deux. Trois ans, tout au plus.



Victoria Marn

Conseillère chargée du contenu en ligne

Victoria se concentre sur l'amélioration et la mise à jour de nos ressources et outils éducatifs en ligne. Bien qu'elle aime tout ce que la ville a à offrir, vivre modestement lui a permis de payer ses études et d'épargner pour effectuer une mise de fonds sur une maison. Victoria est reconnue pour ses talents de pâtissière, elle aime les romans policiers et consacre trop de temps aux médias sociaux.



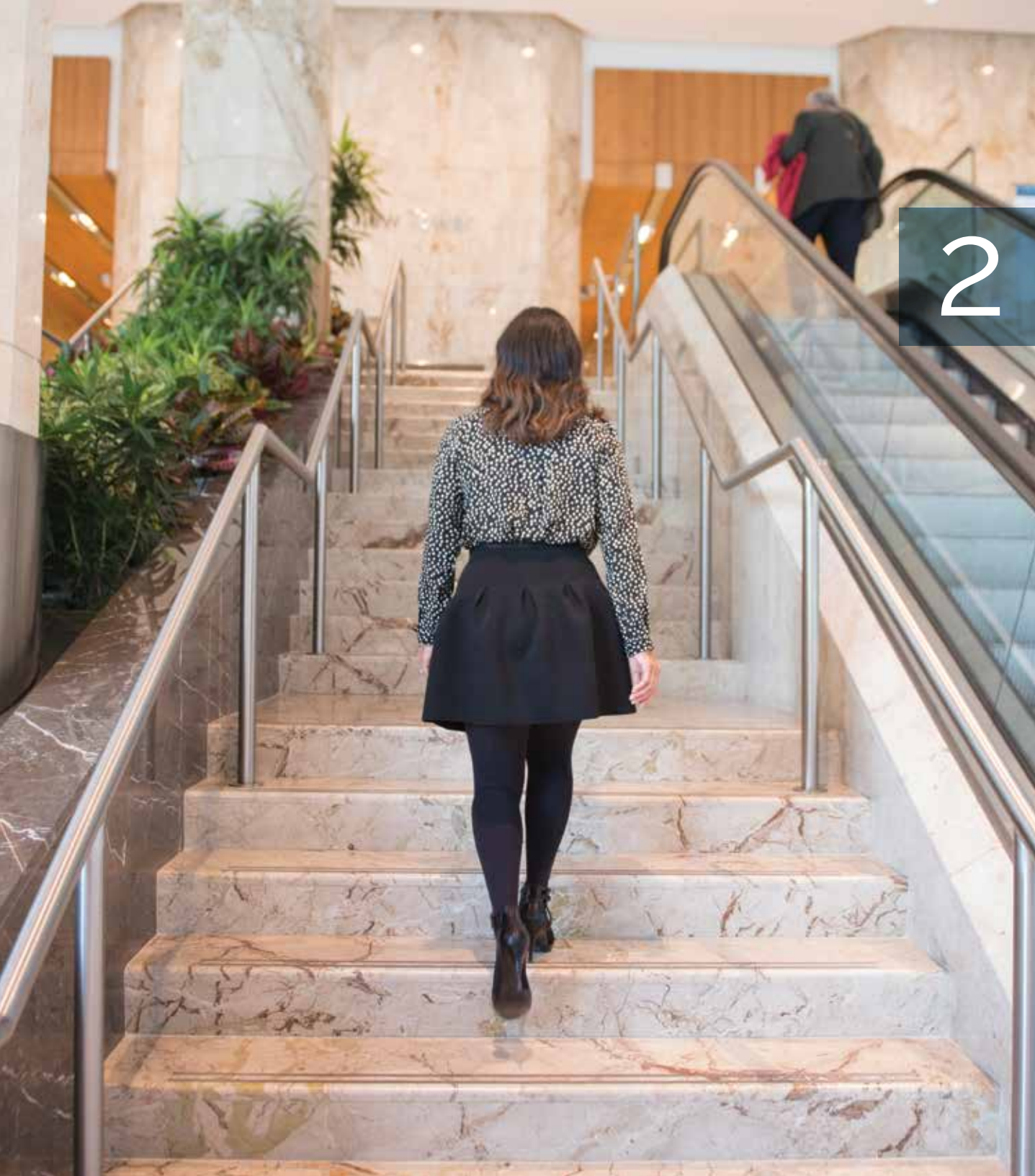
Jennifer (Jen) Price

Conseillère principale en communications

Le rôle principal de Jen est de veiller à ce que nos communications avec les investisseurs et nos activités éducatives soient novatrices, pertinentes et accessibles. Ce sont ses parents qui lui ont d'abord appris à mieux gérer son argent, lui disant que « l'intérêt est quelque chose qui vous est versé, non pas quelque chose que vous devez payer ». Jen est maintenant propriétaire d'une petite maison à Toronto où elle aime recevoir des amis. Son budget comprend même un montant pour les fêtes costumées.



Pour d'autres renseignements sur notre expérience de travail, consultez nos profils LinkedIn.



2

La
CVMO

└

└

La CVMO



La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) est une société d'État autofinancée responsable devant l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre des Finances. Elle exerce ses activités sous la direction de la Commission.

LA COMMISSION

La Commission assume deux rôles connexes, mais indépendants. Elle agit à titre de conseil d'administration de la société d'État et exerce une fonction de réglementation qui comprend l'élaboration de règles et de politiques ainsi que l'arbitrage d'instances administratives. Le président est à la fois président du conseil et chef de la direction, conformément à la [Loi sur les valeurs mobilières \(Ontario\)](#).

La Commission est composée de 9 à 16 membres, appelés commissaires. Le président et les vice-présidents sont des membres à temps plein, tandis que les autres membres sont à temps partiel. Un membre à temps partiel est élu par les autres membres à temps partiel pour agir à titre d'administrateur principal, dont les tâches incluent la supervision des activités du conseil d'administration et de ses comités.

Le président, chacun des vice-présidents et chacun des membres sont nommés séparément pour une période déterminée par le lieutenant-gouverneur en conseil de l'Ontario. Les nominations à la Commission se font selon les procédures du [Secrétariat des nominations](#) du gouvernement de l'Ontario. Le [profil des membres](#) détermine les domaines d'expertise, les compétences et les aptitudes dont la Commission a besoin pour remplir ses tâches.



L'ÉQUIPE DE LA CVMO

La Commission est appuyée par un directeur général et chef des services administratifs ainsi que des employés travaillant dans 16 directions et bureaux. Le directeur général et chef des services administratifs gère et dirige les activités quotidiennes de la CVMO de manière à ce que celle-ci atteigne ses **objectifs opérationnels et stratégiques**. Les responsabilités du directeur général sont énoncées dans la **Loi sur les valeurs mobilières (Ontario)** et la **Loi sur les contrats à terme sur marchandises (Ontario)**.

Tout comme le Bureau des investisseurs de la CVMO, l'ensemble des directions et des bureaux de la Commission s'efforce d'améliorer les résultats pour les investisseurs. Voici une brève description du travail accompli par chacun d'eux.

Bureau du chef comptable

— appuie la CVMO dans la création et la promotion d'un cadre rigoureux concernant les rapports financiers présentés par les participants au marché.

Direction des communications et des affaires publiques

— soutient et favorise la communication opportune et efficace afin que tous les intervenants demeurent au courant des priorités, des politiques et des mesures de la CVMO.

Direction de la réglementation des sociétés et personnes inscrites et de la conformité

— chargée de la réglementation des sociétés et des personnes qui fournissent des conseils ou effectuent des opérations sur valeurs mobilières ou contrats à terme sur marchandises, ainsi que des gestionnaires de fonds d'investissement en Ontario.

Direction du financement des sociétés

— chargée de la réglementation des émetteurs assujettis autres que les fonds d'investissement et de la direction des initiatives concernant les politiques relatives aux émetteurs. La CVMO définit le cadre réglementaire des placements de titres sur les marchés public et dispensé, et surveille la conformité au moyen d'examen réguliers.

Direction des services généraux

— appuie le fonctionnement efficace de la CVMO à l'aide d'un ensemble diversifié de systèmes et de services, dont la gestion financière (y compris la planification, les rapports et la trésorerie), les services administratifs et de bureau, la gestion des installations, la technologie de l'information, la gestion des bibliothèques et des connaissances, l'approvisionnement et la gestion des documents et de l'information.

Direction des instruments dérivés

— chargée de l'élaboration d'un cadre réglementaire pour les opérations sur instruments dérivés négociés hors cote en Ontario.

Bureau des affaires canadiennes et internationales

— offre des conseils et du soutien à la CVMO quant à ses relations avec les autres organismes de réglementation et les gouvernements, tant au Canada qu'à l'échelle mondiale.

Direction de l'application de la loi

— chargée de mener les enquêtes et les poursuites relatives aux infractions à la *Loi sur les valeurs mobilières (Ontario)* et d'obtenir des ordonnances d'intérêt public devant la Commission et les tribunaux. De plus, l'Équipe mixte de lutte contre les infractions graves enquête sur les infractions à la *Loi sur les valeurs mobilières* et engage des poursuites judiciaires aux termes de la *Loi sur les infractions provinciales* devant la Cour de justice de l'Ontario.

En collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada et la Police provinciale de l'Ontario, l'Équipe enquête aussi sur des infractions au *Code criminel* qui font l'objet de poursuites judiciaires par le procureur de la Couronne du ministère du Procureur général.

Bureau du chef du contentieux

— constitue une ressource interne de la CVMO en matière de questions juridiques, de politiques, de stratégie et de gestion du risque. Il supervise également l'intégrité organisationnelle et la conduite éthique.

Direction des ressources humaines

— fournit à la CVMO des conseils et des services stratégiques et opérationnels liés à la planification, à l'acquisition, au perfectionnement et au recrutement de son personnel.

Direction des fonds d'investissement et des produits structurés

— chargée de la réglementation des produits de placement offrant la vente

de valeurs mobilières au public en Ontario, y compris des fonds communs de placement, des fonds négociés en bourse, des produits structurés et des régimes de bourses d'études.

Direction de la réglementation des marchés

— chargée de la réglementation des entités d'infrastructure de marché (dont les bourses, les systèmes de négociation parallèle, les organismes d'autorégulation et les agences de compensation et de dépôt) en Ontario, et de l'élaboration de politiques relatives à la structure des marchés, à la compensation et au règlement.

Bureau des fusions et acquisitions

— chargé de la surveillance des opérations de fusions et acquisitions ainsi que des questions de vote par procuration liées aux sociétés ouvertes. Chargé aussi de l'élaboration de règles et politiques relatives aux fusions et acquisitions et aux droits des actionnaires.

Bureau du secrétaire de la Commission

— appuie les membres de la Commission dans l'exécution du mandat que leur confère la loi à titre de membres d'un organisme de réglementation et d'un conseil d'administration en leur offrant des avis sur des questions d'arbitrage et de droit administratif, de droit des sociétés et de gouvernance d'entreprise.

Direction de la stratégie et des activités opérationnelles

— aide la CVMO à réaliser ses objectifs et ses priorités stratégiques en lui fournissant des conseils concernant les politiques et en menant des recherches sur l'économie et les marchés. Apporte aussi son soutien quant aux processus de planification des activités, de gestion du risque et d'établissement des priorités en matière de politiques de la CVMO.



Le nouveau Bureau des investisseurs : à votre service

Nous investissons dans les gens. CVMO

VISION DE LA CVMO

Être un organisme de réglementation des valeurs mobilières efficace et réactif qui favorise une culture d'intégrité et de conformité suscitant la confiance des investisseurs à l'égard des marchés financiers.

MANDAT DE LA CVMO

Protéger les investisseurs contre les pratiques déloyales, irrégulières ou frauduleuses et favoriser des marchés financiers justes et efficaces en plus de promouvoir la confiance en ceux-ci.



OBJECTIFS ORGANISATIONNELS DE LA CVMO

- 1 Offrir une solide protection aux investisseurs
- 2 Mettre en place une réglementation adaptable
- 3 Établir un régime efficace de conformité et d'application de la loi
- 4 Appuyer et promouvoir la stabilité financière
- 5 Être un organisme moderne, responsable et efficient



VALEURS DE LA CVMO

Professionalisme

- La protection de l'intérêt du public est notre but et notre passion.
- Nous apprécions le dialogue avec les participants au marché.
- Nous sommes professionnels, justes et impartiaux.

Facteur humain

- Le respect engendre le respect.
- La diversité et l'inclusion font ressortir ce qu'il y a de mieux en nous.
- Le travail d'équipe nous donne de la force.

Caractère éthique

- Nous sommes dignes de confiance et intègres.
- Nous nous efforçons de prendre les bonnes décisions.
- Nous acceptons la responsabilité de nos paroles et de nos actes.





3

Nos priorités

L



Recherche



Au Bureau des investisseurs, nous croyons qu'il est important de réaliser des recherches pertinentes et novatrices. D'un point de vue philosophique, ce n'est pas tout de savoir d'où vient la rondelle; encore faut-il savoir où elle s'en va. Nous examinons aussi les macro-tendances, y compris les changements démographiques, sociaux et technologiques, et nous déterminons quelle en sera l'incidence sur les investisseurs individuels et la réglementation des valeurs mobilières dans l'avenir.

En plus d'études à grande échelle menées par des spécialistes en recherche de l'extérieur, nous effectuons des recherches ciblées utilisant des méthodes comme les sondages, les groupes de consultation et les forums en ligne. Ainsi, nous comprenons bien le point de vue des investisseurs, et appliquons cette compréhension à l'élaboration de nos politiques et à la mise en œuvre de nos activités d'éducation et de sensibilisation des investisseurs.

Nos rapports de recherche comprennent les suivants :

[Étapes de la vie financière des Canadiens âgés](#)

[Risque, comportement et convictions des investisseurs](#)

[L'avoir propre foncier comme source de revenu de retraite \(en anglais seulement\)](#)





GerezMieuxVotreArgent.ca
Investissez judicieusement

CVMO
COMMISSION DES
VALEURS MOBILIÈRES
DE L'ONTARIO
Éducation des investisseurs

[Voir la version texte
\(format alternatif\)](#)

Le Fonds pour l'éducation des investisseurs a récemment effectué un sondage* pour examiner les facteurs comportementaux et économiques qui influent sur la prise de risques des Canadiens en matière de placements.

Sondage de 2014 sur

l'état d'esprit *des Canadiens face aux risques liés à l'argent*

Les Canadiens investissent en fonction :



- d'une analyse minutieuse **60 %**
- de leur analyse et de leur intuition **23 %**
- de leur intuition **17 %**

Les Canadiens ont regretté leur décision après avoir investi en fonction de leurs émotions :



- une ou deux fois **40 %**
- une ou deux fois à quelques années d'intervalle **12 %**
- plusieurs fois **4 %**



- 1 investisseur canadien sur 10** affirme tolérer un niveau de risque élevé
- 6 investisseurs canadiens sur 10** affirment tolérer un niveau de risque moyen
- 3 investisseurs canadiens sur 10** affirment tolérer un niveau de risque faible

Innovation en matière de réglementation

Le personnel du Bureau des investisseurs croit fermement que pour répondre aux besoins des investisseurs individuels d'aujourd'hui, la CVMO doit être un organisme de réglementation moderne, réactif et novateur.

Nous reconnaissons que l'investissement est autant une question de comportement que d'économie. Nous adoptons les nouvelles technologies et incorporons l'analyse de mégadonnées dans nos activités. Nous modernisons nos façons de faire en tenant compte du point de vue des investisseurs et de leur réalité. Nous misons sur l'excellence conceptuelle dans nos communications avec les investisseurs et les autres intervenants, non pas parce que cela fait bonne impression, mais plutôt parce que c'est efficace. Enfin, nous adoptons une approche de « service à la clientèle » dans nos activités, et notre mandat de service public nous tient à cœur.

01001110 01101111 01110101 01110011

00100000 01101001 01101110 01110110

01100101 01110011 01110100 01110100

01110011 01111001 01110111 01110110

01110011 00100000 01100100 01100001

01101110 01110011 00100000 01101110

01100101 01110011 00100000 01100111

01100101 01101110 01111001

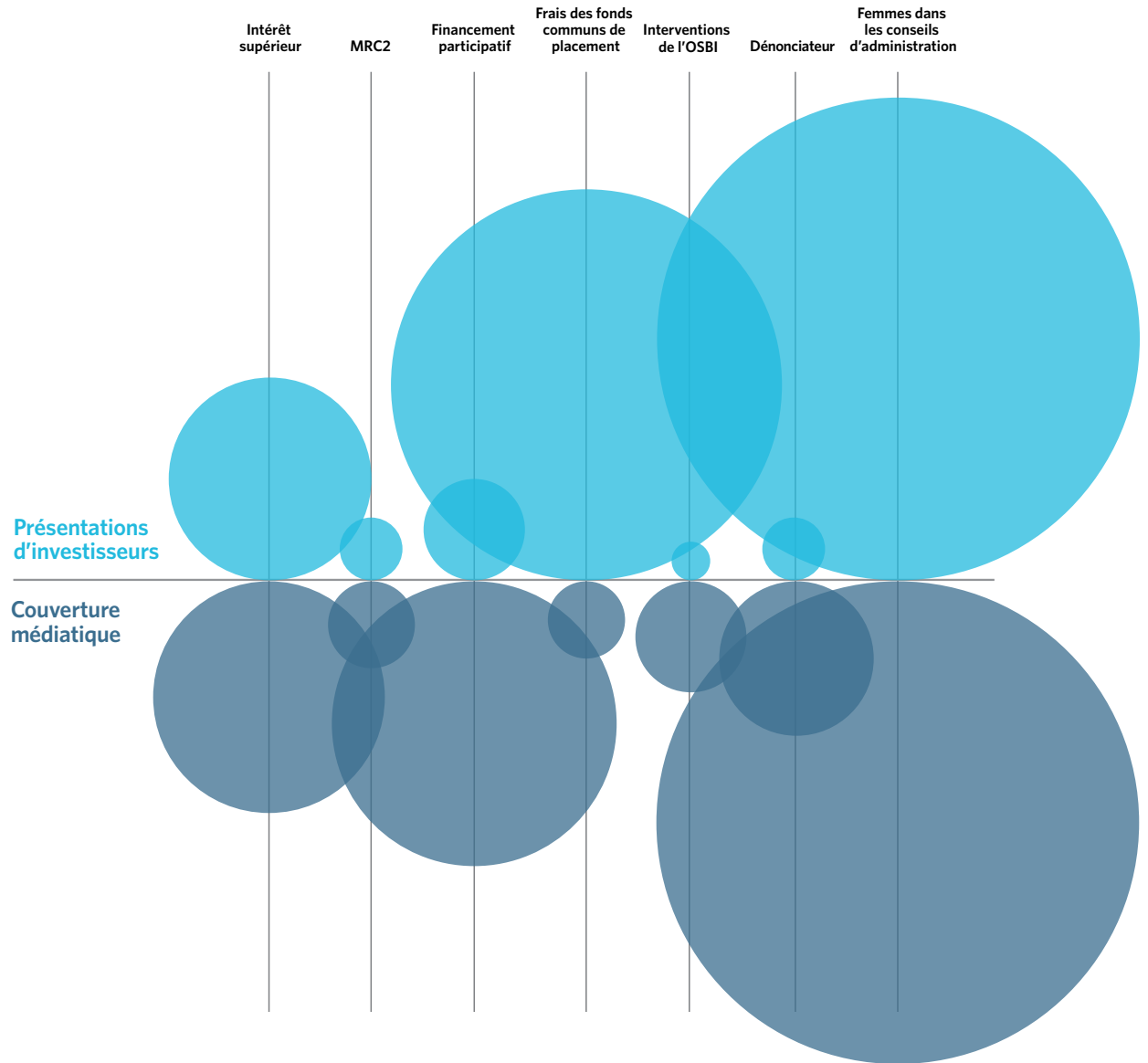
Consultation des investisseurs

L

La consultation publique fait partie intégrante du processus d'élaboration de politiques à la CVMO. Un des objectifs du Bureau des investisseurs est d'accroître la mobilisation et la participation des investisseurs dans ce processus en leur fournissant plus souvent de bonnes occasions de donner leur avis.

Cette visualisation de données illustre les proportions relatives de présentations d'investisseurs sur certains sujets de consultation de premier plan ainsi que l'ampleur de l'attention médiatique suscitée par ces sujets dans plusieurs des principaux organes de presse canadiens. L'ampleur de la couverture médiatique qu'une question reçoit ne reflète pas nécessairement l'attitude des investisseurs.

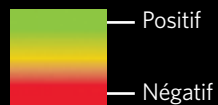
Des proportions approximatives sont utilisées à titre d'illustration. Divers termes de recherche dans les médias ont servi à établir les proportions relatives des différentes catégories, l'une par rapport à l'autre. La modification des critères de recherche pourrait changer les proportions. Les deux catégories montrent le nombre relatif de présentations ou de requêtes pour chaque sujet par rapport aux autres dans cette catégorie seulement; il n'y a pas de lien entre les sections du haut et du bas de la visualisation de données.



Consultation des investisseurs



Les mêmes lettres de commentaires des investisseurs et la même couverture médiatique donnent une impression un peu différente lorsqu'on analyse l'attitude et le ton. L'optique de « carte thermique » appliquée dans cette page illustre l'intensité de l'appui des investisseurs pour des propositions de politiques ainsi que le ton de la couverture médiatique.



Des proportions approximatives sont utilisées à titre d'illustration. Divers termes de recherche dans les médias ont servi à établir les proportions relatives des différentes catégories, l'une par rapport à l'autre. La modification des critères de recherche pourrait changer les proportions. Les deux catégories montrent le nombre relatif de présentations ou de requêtes pour chaque sujet par rapport aux autres dans cette catégorie seulement; il n'y a pas de lien entre les sections du haut et du bas de la visualisation de données.

Groupe consultatif des investisseurs

L

Le Groupe consultatif des investisseurs joue un rôle essentiel en veillant à ce que le point de vue des investisseurs soit entendu et pris en considération dans les activités stratégiques et opérationnelles de la CVMO. Il a pour mandat de solliciter et de représenter le point de vue des investisseurs dans le cadre des initiatives d'élaboration de politiques et de règles de la CVMO. Bien que le Groupe fonctionne de façon indépendante, le personnel du Bureau des investisseurs travaille étroitement avec ses membres pour les aider à s'acquitter de leur mandat.

Le Groupe est formé de sept membres, incluant la présidente. Chaque membre du Groupe a été nommé pour un mandat de deux ans. Voici les membres actuels du Groupe consultatif des investisseurs :

Connie Craddock	Alison Knight
Letty Dewar	Ursula Menke, présidente
Harold Geller	Louise Tardif
Ken Kivenko	

Pour lire les notices biographiques des membres du Groupe, consultez le [site Web de la CVMO](#).

Les investisseurs et autres intervenants peuvent communiquer avec le Groupe par courriel à l'adresse iap@osc.gov.on.ca ou par la poste à :

Groupe consultatif des investisseurs

a/s du Bureau des investisseurs
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
20, rue Queen Ouest, 22^e étage
Toronto (Ontario) M5H 3S8

Table ronde sur
les personnes âgées

—
Consultation le 29 septembre 2014

Organisée conjointement par
le Groupe consultatif des investisseurs
et le Bureau des investisseurs
Rapport de l'animateur



Aînés

Les personnes âgées forment un groupe d'investisseurs extrêmement important et en croissance, et les enjeux qui les touchent méritent qu'on s'y attarde. Leurs besoins et leurs préférences, à la fois collectivement et individuellement, sont une des priorités du Bureau des investisseurs.

Organisée conjointement avec le Groupe consultatif des investisseurs, une table ronde sur les enjeux touchant les personnes âgées a eu lieu récemment. L'événement regroupait un large éventail de participants, y compris des défenseurs des droits des aînés et des

investisseurs ainsi que des représentants d'organismes de réglementation et du secteur financier. Un certain nombre de thèmes communs sont ressortis et plusieurs suggestions ont été formulées pour améliorer les services et la protection des aînés. La CVMO étudie le rapport et compte donner suite aux recommandations dans la mesure du possible. Le Bureau des investisseurs tiendra d'autres discussions avec le Groupe consultatif des investisseurs sur ce sujet important.

Depuis la création du Bureau des investisseurs au printemps 2015, notre personnel a approfondi le dialogue avec les groupes qui offrent des services aux Canadiens âgés et défendent leurs droits, notamment le Réseau canadien pour la prévention des mauvais traitements envers les aîné(e)s et l'Association canadienne des individus retraités. Le directeur du Bureau des investisseurs, Tyler Fleming, a également participé à un certain nombre de tables rondes sur des enjeux qui touchent les aînés, dont une ayant été organisée par la ministre d'État (Aînés) du gouvernement fédéral.



S'attendre à des imprévus

Le Bureau des investisseurs a récemment publié les résultats d'une **étude de recherche** réalisée pour mieux comprendre les difficultés financières des Canadiens retraités, ou sur le point de l'être. Dans le cadre de l'étude, nous avons demandé à des Canadiens âgés quelles leçons financières ils auraient aimé apprendre bien avant d'être à la retraite. L'étude donne un aperçu de leurs conseils à ce sujet.

58 %

des répondants à notre sondage ont vécu des événements importants qui ont remis en question leurs plans financiers.

Voici les trois événements les plus courants :

- Apporter un soutien financier à un proche.
- Assumer des frais médicaux.
- Perdre ses placements ou son revenu.

La génération du numérique

La nouvelle génération d'investisseurs a grandi avec Internet. Les interactions personnelles et professionnelles numériques, la gratification instantanée de la connectivité mobile, le soi-disant « divertissement éducatif » et des millions de messages en compétition pour leur attention sont monnaie courante pour ces investisseurs. Tout comme leur éducation a façonné leur manière d'établir et d'entretenir des relations, d'apprendre et de travailler, elle a aussi façonné leur manière d'aborder l'argent et les placements.

En tant que nouveau groupe d'investisseurs, la génération du numérique exigera davantage d'attention des organismes de réglementation des valeurs mobilières à mesure qu'elle accumulera des actifs de placement importants. Qu'il s'agisse pour nous de déterminer comment la cartographie numérique du monde physique change les interactions quotidiennes des gens, d'étudier la tendance croissante de soi-disant « robots-conseillers » ou d'adopter des stratégies de ludification pour mieux communiquer des concepts clés en matière d'investissement, nous sommes toujours à la recherche d'occasions d'évoluer.





Finance comportementale

Les investisseurs sont des personnes, et l'investissement et les marchés financiers sont guidés autant par l'émotion et le comportement que par l'économie. Cela semble si évident qu'on a du mal à croire que, pendant longtemps, on en ait fait si peu de cas.

Nous nous efforçons de trouver de nouvelles façons d'avoir recours aux leçons de la finance comportementale dans le contexte de la réglementation des valeurs mobilières. Nous sommes prêts à étudier de nouvelles approches et technologies, à examiner ce qui se fait dans d'autres pays et à changer la manière dont nous parlons des placements afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les investisseurs.

Les investisseurs bien informés font de meilleurs investisseurs

La CVMO vise à être un chef de file en matière d'éducation des investisseurs.

La façon dont les gens recherchent et reçoivent de l'information est différente d'il y a dix ans, voire d'il y a dix mois. Nous nous mettons à la place des investisseurs pour déterminer comment ils consomment l'information aujourd'hui. Outre sa ressource éducative de base pour les investisseurs, le site Web primé **GerezMieuxVotreArgent.ca**, le Bureau des investisseurs modernise ses méthodes et modes de prestation de services éducatifs destinés aux investisseurs au moyen de nouvelles initiatives comme **Re : Investir**.

Afin d'illustrer nos efforts d'éducation des investisseurs, on peut voir ici Oscar le hibou dans différentes scènes de la vie courante pour lesquelles la CVMO peut leur fournir des ressources pertinentes.

 **GerezMieuxVotreArgent.ca**
Investissez judicieusement



Éducation des investisseurs d'un océan à l'autre

L

L'éducation des investisseurs n'est pas assurée par une seule organisation; il s'agit d'un travail d'équipe. Partout au pays, les Canadiens profitent des efforts des commissions provinciales et territoriales des valeurs mobilières, qui constituent collectivement les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). La mise en œuvre de l'éducation des investisseurs varie selon la province et le territoire.

Le personnel du Bureau des investisseurs participe au comité d'éducation des investisseurs des ACVM en contribuant à des initiatives nationales comme les campagnes de prévention de la fraude, en faisant la promotion du site Web SontIlsInscrits.ca et en abordant divers sujets d'actualité qui ont une incidence sur les investisseurs dans tout le pays.

D'autres organisations, y compris l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels, l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement, les défenseurs des droits des investisseurs et les associations sectorielles, participent aussi à d'importants efforts d'éducation qui aident les gens à investir judicieusement et en toute confiance.





Règlement des différends d'investisseurs



Un système de règlement des différends efficace et juste est un élément important du cadre de protection des investisseurs.

Plusieurs sociétés ont en place un système interne de règlement des plaintes des investisseurs et essaient de traiter leurs clients équitablement. L'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI) règle les différends entre les sociétés de placement et leurs clients s'ils ne réussissent pas à le faire eux-mêmes. Organisme indépendant et impartial dont les services sont gratuits pour les investisseurs, l'OSBI offre une solution de rechange au système juridique et peut recommander des indemnités jusqu'à 350 000 \$, au besoin.

À la CVMO, le Bureau des investisseurs joue un rôle de premier plan pour ce qui est de surveiller l'OSBI et d'entretenir des liens avec ses membres. Des organismes de réglementation des valeurs mobilières, y compris la CVMO, ont conclu un protocole d'entente avec l'OSBI,

qui établit un cadre de surveillance pour faire en sorte que le système de règlement des différends réponde aux besoins des investisseurs. Ce protocole comprend un engagement de la part de l'OSBI relativement à une évaluation indépendante de ses activités et pratiques, laquelle devrait commencer au début de 2016. Le Bureau des investisseurs étudiera de manière approfondie les constatations de cet examen indépendant.

VÉRIFIEZ AVANT D'INVESTIR

Depuis la création de l'OSBI, la grande majorité des plaintes ont été réglées de façon satisfaisante. Les plaintes qui se terminent par un refus de la part des sociétés d'indemniser leurs clients sont historiquement rares, mais elles existent. Afin de déterminer si une société de placement leur convient, les investisseurs peuvent consulter la **liste des sociétés** compilée par l'OSBI indiquant celles qui ont refusé d'indemniser les investisseurs quand l'OSBI était d'avis que cela était justifié.

L'EXPÉRIENCE DES INVESTISSEURS

Les documents de marketing que les sociétés remettent aux investisseurs avant qu'ils décident où placer leur argent contiennent souvent des mots bienveillants et rassurants. Mais lorsque les choses tournent mal, les investisseurs peuvent se poser des questions sur le véritable ADN de l'entreprise avec laquelle ils font affaire. Ce nuage de mots met en contraste le langage utilisé dans les rapports d'enquête de l'OSBI quand les sociétés refusent d'indemniser les investisseurs (en haut) et celui que ces sociétés utilisent pour se décrire dans leur site Web (en bas). Plus le mot est gros, plus il apparaît fréquemment.



Événements communautaires de la CVMO

Au début de 2013, la CVMO a lancé un programme de sensibilisation pour faire connaître son mandat de réglementation au grand public. Le programme Événements communautaires de la CVMO est dirigé par le Bureau des investisseurs et la Direction des communications et des affaires publiques. Dans le cadre de ce programme, des membres du personnel de la CVMO se rendent dans diverses communautés de l'Ontario pour donner des séminaires destinés aux investisseurs. Ils y rencontrent également des gens d'affaires ainsi que des représentants du gouvernement, des services d'application de la loi et d'organismes communautaires qui s'intéressent aux enjeux touchant les investisseurs.

Nous adoptons de nouvelles technologies et stratégies pour rencontrer les investisseurs là où ils se trouvent. Dans la mise en œuvre du programme Événements communautaires de la CVMO, nous tenons compte du fait qu'une communauté n'est pas un simple concept géographique. Au Bureau des investisseurs, nous savons qu'il existe différentes formes de communautés, et nous croyons en l'importance de la mobilisation continue.



Mobilisation du secteur

L

En plus de mobiliser les investisseurs, le personnel du Bureau des investisseurs travaille avec les associations sectorielles et les sociétés de placement afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les investisseurs. Les sociétés et les conseillers sont les intervenants qui ont l'accès le plus direct aux investisseurs, et la satisfaction de ces derniers est leur principale préoccupation. Nous collaborons avec ces intervenants pour atteindre des objectifs communs comme la protection des aînés contre l'exploitation financière. De plus, nous élaborons de nouvelles ressources éducatives et d'autres outils qui pourront être utilisés par les intervenants du secteur lorsqu'ils font affaire avec leurs clients.

• 1 personne

1 000
personnes



Les caractéristiques des sociétés de placement varient. Certaines sociétés sont petites et ne comptent qu'un seul employé. D'autres sont de grandes sociétés internationales appartenant à des banques. Chaque type d'investisseur peut en trouver une qui lui convient. Ce graphique montre l'empreinte globale du secteur, en fonction du nombre de courtiers et de conseillers inscrits dans chacune des sociétés inscrites en Ontario. Chaque cercle représente une société de placement ou un groupe de sociétés affiliées. La dimension des cercles est proportionnelle à la taille des sociétés.

Évaluation mystère sur les conseils en matière de placements

La CVMO, l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels ont publié récemment un [rapport conjoint](#) (en anglais seulement) qui permet de voir le processus relatif aux conseils à travers les yeux des investisseurs éventuels.

Cette évaluation mystère, menée par la Direction de la stratégie et des activités opérationnelles de la CVMO, nous a permis de nous mettre à la place des investisseurs éventuels et de voir les choses de leur point de vue. Ainsi, nous avons pu découvrir comment les investisseurs participent au processus relatif aux conseils, comment ils comprennent ce processus, et quelles sont leurs attentes lorsqu'ils demandent des conseils. Nous avons également pu réfléchir afin de déterminer en quoi l'expérience, la compréhension et les impressions des investisseurs correspondent à nos exigences réglementaires.

D'après cette étude, il est difficile pour les investisseurs de comparer les conseils financiers offerts sur le marché. Lors de leur première

rencontre avec un conseiller, les investisseurs sont plus susceptibles d'entendre parler des produits et services offerts, et de discuter de leurs objectifs de placement, que d'obtenir des renseignements sur les frais et les coûts, la rémunération du conseiller et le rapport entre le risque et le rendement. Quand un investisseur est à la recherche de conseils financiers, le nombre et la diversité des titres professionnels compliquent le processus de choix d'un conseiller. L'accent doit davantage être mis sur l'amélioration de l'expérience des investisseurs par l'adoption de pratiques accessibles et compréhensibles relatives aux services des conseillers, et par la mise en place de meilleurs outils et d'un meilleur système de soutien à l'intention des investisseurs et du secteur.

La CVMO a préparé un [plan d'action](#) détaillé pour donner suite aux constatations du rapport. Une mesure immédiate prise par le Bureau des investisseurs a été l'élaboration d'un [nouvel outil](#) important permettant aux investisseurs de comparer le service qu'ils ont reçu à un service conforme et à des pratiques exemplaires.

L'évaluation mystère a révélé que dans le cadre du processus, les investisseurs ont vu 48 titres professionnels différents sur un total de 88 cas étudiés. Bon nombre de ces titres, comme « spécialiste des aînés », n'indiquent pas aux investisseurs dans quelle mesure un conseiller comprend les produits qu'il leur recommande.



Le nom des entreprises et des personnes ainsi que les coordonnées apparaissant ici sont fictifs. Les titres professionnels correspondent à des titres réels que les enquêteurs ont vus dans le cadre de l'étude de recherche.

Collaboration en matière de réglementation

L

Nous nous concentrons sur les valeurs mobilières, mais une grande partie du patrimoine des ménages est composé de catégories de produits surveillées par d'autres organismes de réglementation. Ce diagramme circulaire donne une vision d'ensemble du patrimoine des ménages au Canada. Nous travaillons activement en collaboration avec des organismes de réglementation financière d'autres secteurs, car nous savons que les investisseurs prennent en considération l'ensemble de leur patrimoine lorsqu'ils prennent des décisions relatives aux placements.



Source : Statistique Canada

Intérêt supérieur des investisseurs

7 investisseurs sur 10 croient qu'il existe aujourd'hui une obligation juridique d'agir au mieux des intérêts du client



Les investisseurs veulent avoir la certitude que les conseils qu'ils reçoivent concernant les produits et services financiers sont objectifs et de grande qualité. Les investisseurs souhaitent aussi mieux comprendre le coût des conseils. De plus, ils veulent être certains que les structures de rémunération ne nuisent pas à la qualité des conseils qu'ils reçoivent ou au rendement de leurs placements à long terme.

L'initiative d'élaboration et d'évaluation de dispositions réglementaires, lesquelles visent à créer une « obligation d'agir au mieux des intérêts

du client » pour les conseillers et les courtiers, fait partie des priorités de la CVMO cette année. Cette initiative est menée par la Direction de la réglementation des sociétés et personnes inscrites et de la conformité. D'autres pays, y compris le Royaume-Uni, l'Australie et les États-Unis, ont adopté ou sont en train d'évaluer une norme semblable.

Les recherches démontrent qu'il existe un écart entre ce que les investisseurs considèrent comme une obligation du conseiller financier envers eux et la réalité actuelle. En 2012, nous avons

réalisé une **étude de recherche** qui a révélé qu'environ sept investisseurs sur dix croient que les conseillers ont l'obligation juridique de passer les intérêts des investisseurs avant les leurs. Selon cette étude, les investisseurs se fient à leur conseiller pour sélectionner les placements qui leur conviennent le mieux. La plupart d'entre eux croient que les conseillers recommandent les options les plus avantageuses pour leurs clients, même si cela est susceptible de réduire la commission qui leur est versée.

Collaboration internationale

La CVMO a adopté une position de leadership sur la scène internationale pour soutenir les investisseurs individuels et les aider à obtenir de meilleurs résultats.

Le président de la CVMO est chargé du Comité 8 (C8) portant sur les investisseurs individuels de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), et le directeur du Bureau des investisseurs agit à titre de responsable du personnel.

Le C8 a été mis sur pied en juin 2013 pour mener les travaux de l'OICV en matière de

politiques sur l'éducation des investisseurs et la littératie financière. Il donne également des avis au Conseil de l'OICV sur les nouvelles questions relatives à la protection des investisseurs individuels.

Le personnel de la CVMO a piloté l'élaboration du cadre stratégique du C8. Ce cadre définit le rôle de l'OICV dans l'éducation et la littératie financière des investisseurs, et établit une stratégie visant la mise en place de programmes. Il comprend aussi des propositions de champs de travail.

Le travail du C8 consiste à mettre au point des approches novatrices en ce qui concerne les programmes d'éducation et de littératie financière des investisseurs, et à donner l'occasion aux territoires de compétence de collaborer entre eux.



Protection des investisseurs

La Direction de l'application de la loi de la CVMO est chargée de mener les enquêtes et les poursuites relatives aux infractions à la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) et d'obtenir des ordonnances d'intérêt public devant la Commission et les tribunaux. De plus, l'Équipe mixte de lutte contre les infractions graves enquête sur les infractions à la *Loi sur les valeurs mobilières* et engage des poursuites judiciaires aux termes de la *Loi sur les infractions provinciales* devant la Cour de justice de l'Ontario. En collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada et la Police provinciale de l'Ontario, l'Équipe enquête aussi sur des infractions au *Code criminel* qui font l'objet de poursuites judiciaires par le procureur de la Couronne du ministère du Procureur général.

Le personnel du Bureau des investisseurs travaille en étroite collaboration avec celui de la Direction de l'application de la loi pour sensibiliser les investisseurs aux moyens de se protéger contre la fraude et les escroqueries. Les deux groupes collaborent également pour

faire en sorte que les alertes et avertissements à l'intention des investisseurs soient largement diffusés et lus.

VÉRIFIEZ AVANT D'INVESTIR : CONSEILS ET OUTILS POUR LES INVESTISSEURS

- Rendez-vous à la page Vérifiez avant d'investir, à l'adresse www.osc.gov.on.ca/fr/Investors_cbyj_index.htm, afin de savoir si la personne ou la société avec laquelle vous faites affaire est inscrite pour vendre des placements et donner des conseils à cet égard, ou si des restrictions lui sont imposées.
- Consultez la [Liste noire à l'intention des investisseurs](#). Elle fait état des sociétés qui semblent exercer des activités présentant un risque pour les investisseurs.
- Examinez les [instances disciplinaires](#) réglées et en cours qui mettent en cause des personnes et des sociétés.

Diversité d'opinions

L

C'est important pour nous que les investisseurs se reconnaissent dans ce que nous sommes et dans ce que nous faisons. La CVMO a adopté un rôle de leadership pour assurer la diversité au sein des organes de gouvernance et de direction des entreprises, et de ses propres effectifs. La diversité d'opinions est un catalyseur favorisant un dialogue constructif et une meilleure prise de décisions, ce qui est avantageux pour les investisseurs individuels.

La Direction du financement des sociétés de la CVMO a mené une initiative visant à favoriser un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes dans les conseils d'administration et les postes de direction. Selon le président de la CVMO, Howard Wetston, « la diversité concerne directement les principes fondamentaux de l'équité et de l'égalité. Le talent n'est pas sexospécifique; les gens talentueux doivent avoir la possibilité de réussir, quels que soient leurs antécédents et leur sexe ».

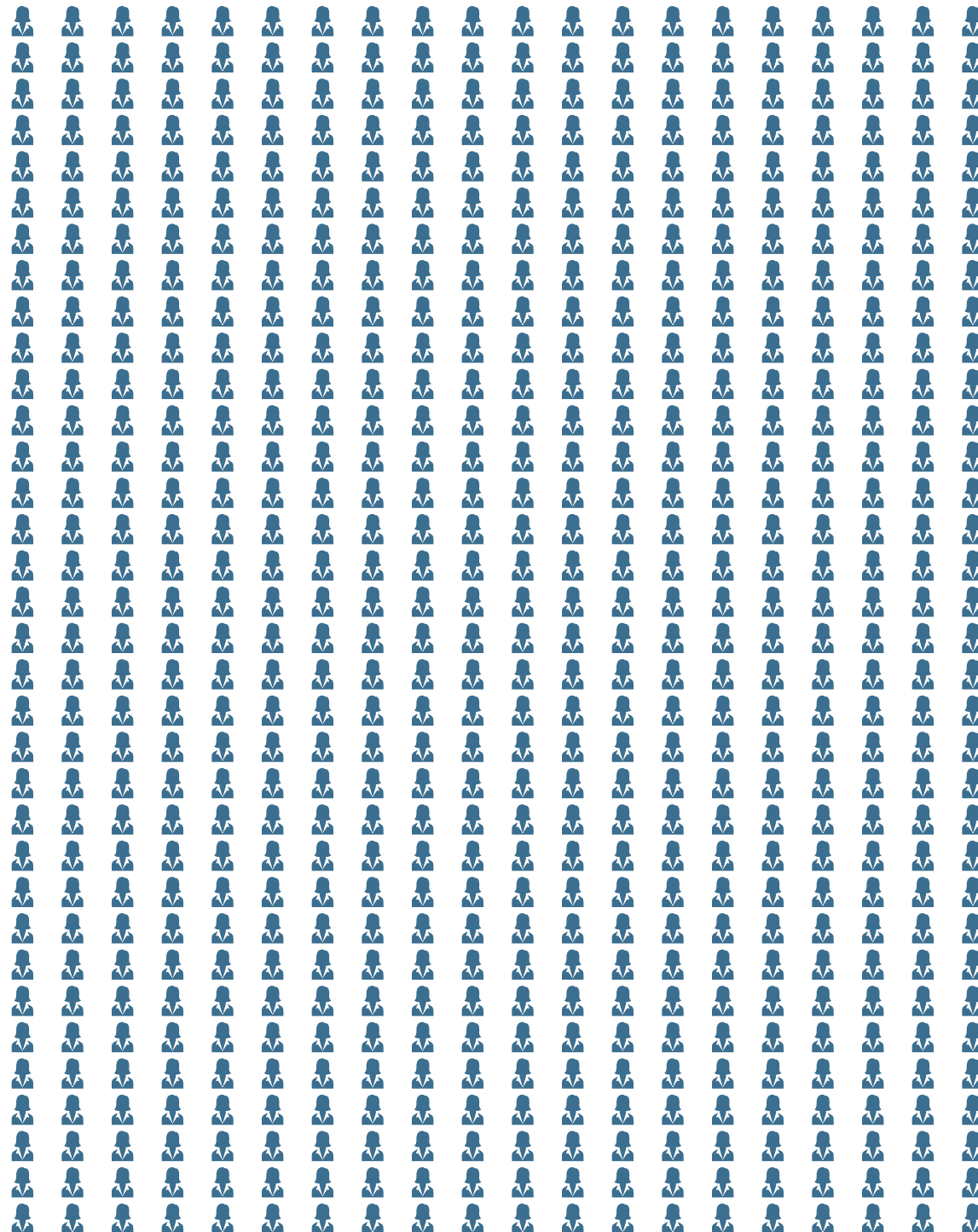
En 2014, le personnel de la Direction du financement des sociétés a examiné les effectifs de 897 émetteurs de valeurs mobilières, et a constaté que les femmes n'occupaient que 749 des 6 730 sièges de conseils d'administration. Cette illustration représente le nombre de femmes qui sont membres de conseils d'administration, ainsi que celles qui devraient l'être selon les statistiques démographiques, mais qui ne le sont pas.

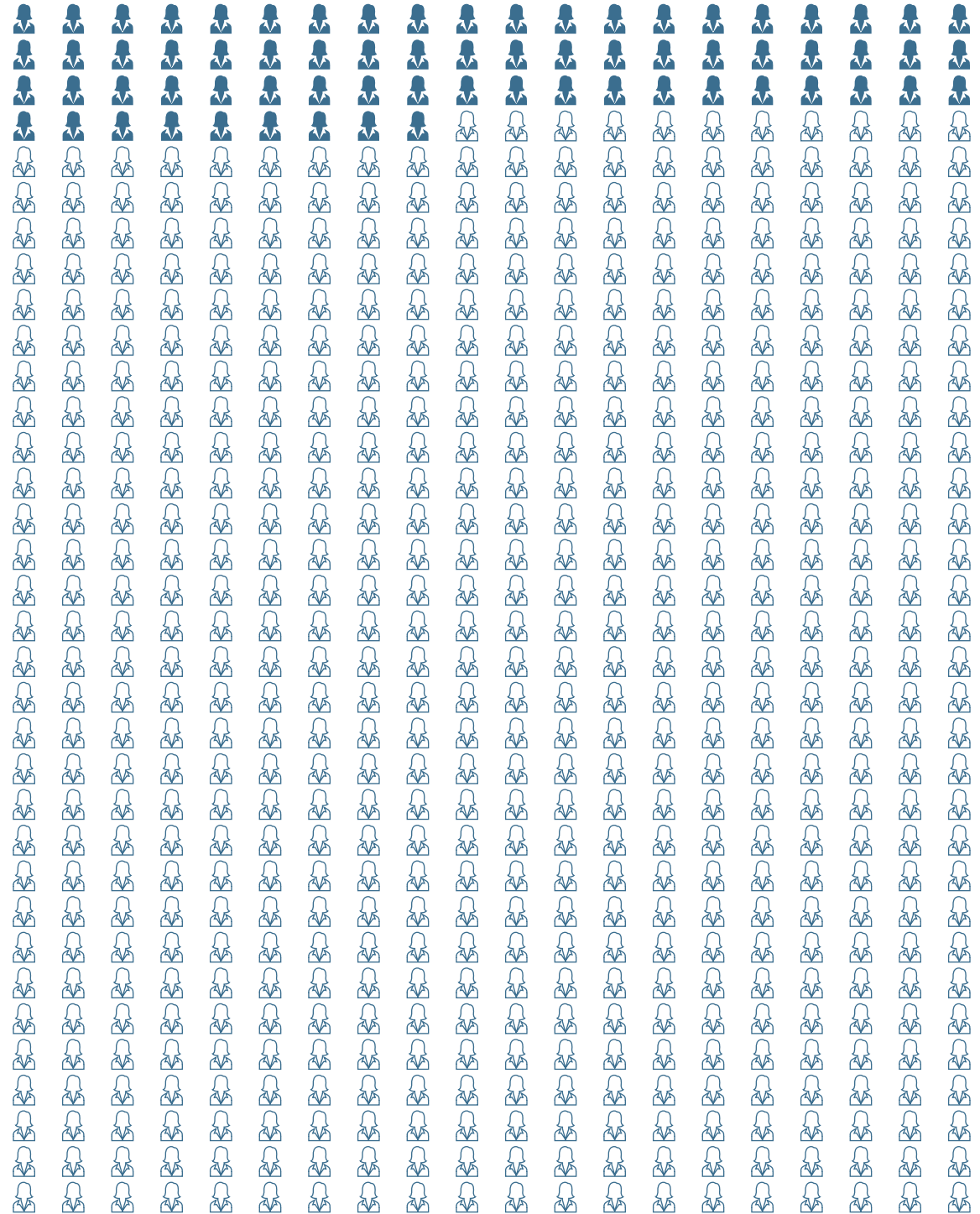


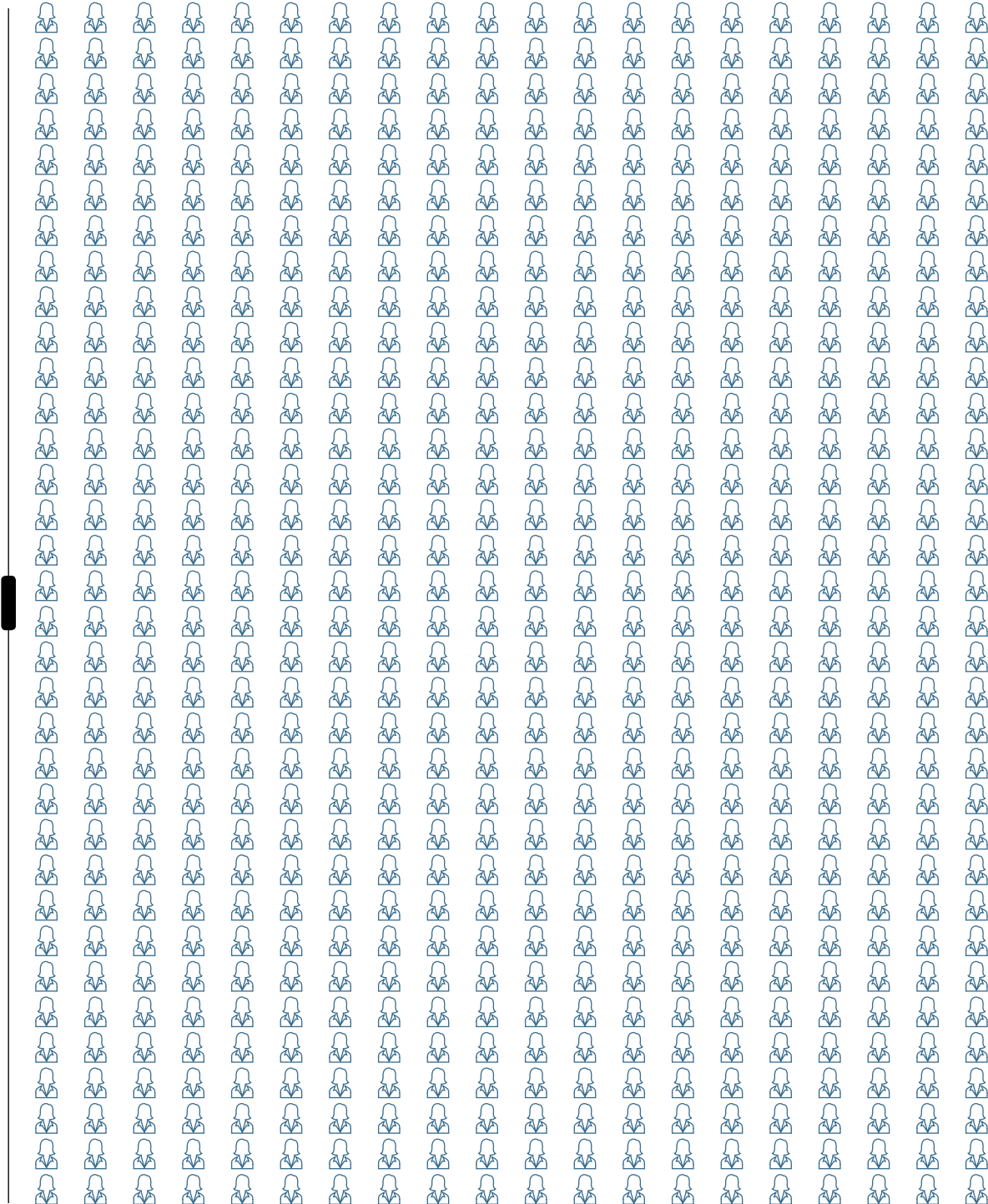
Femmes qui sont membres de conseils d'administration en 2014.

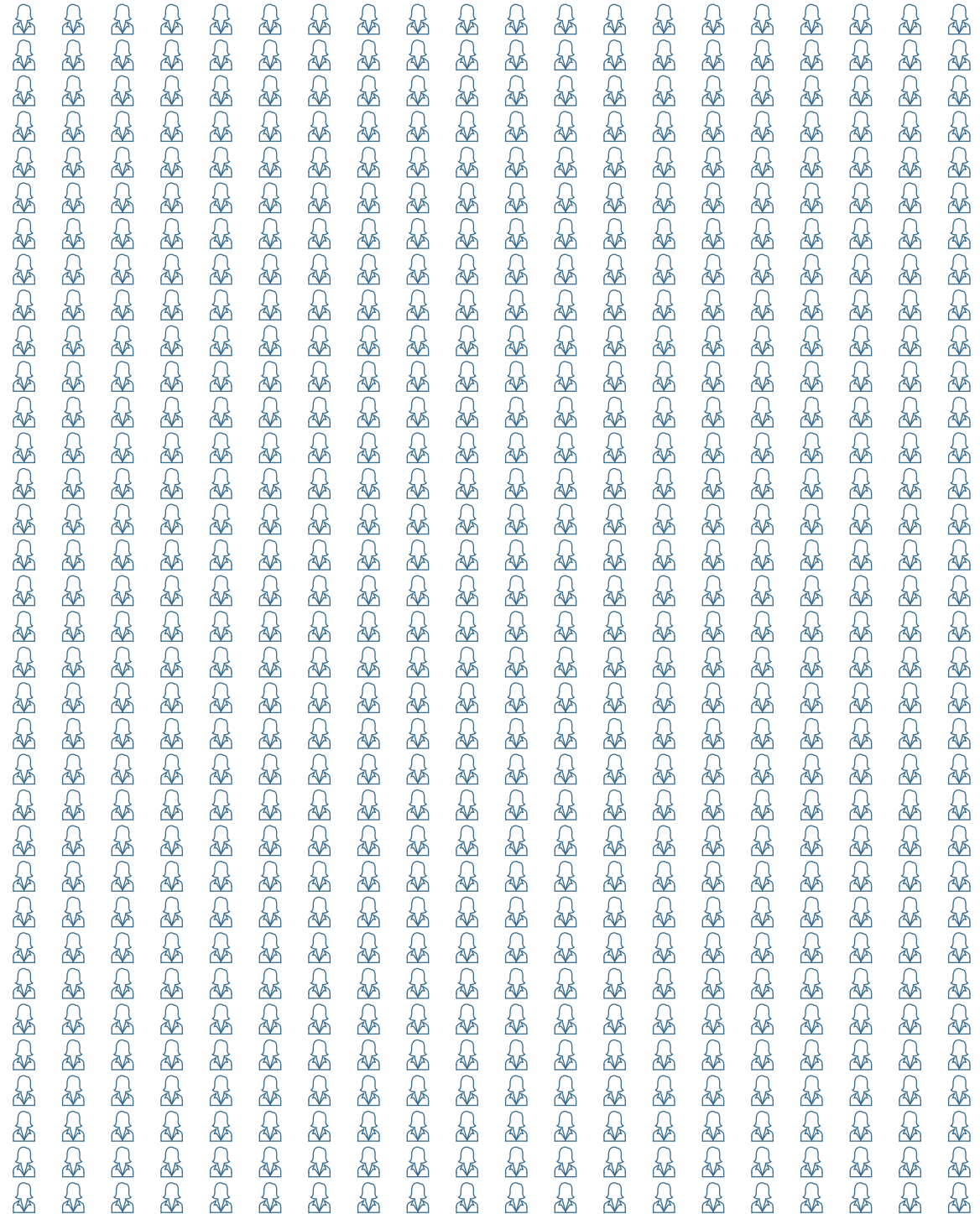


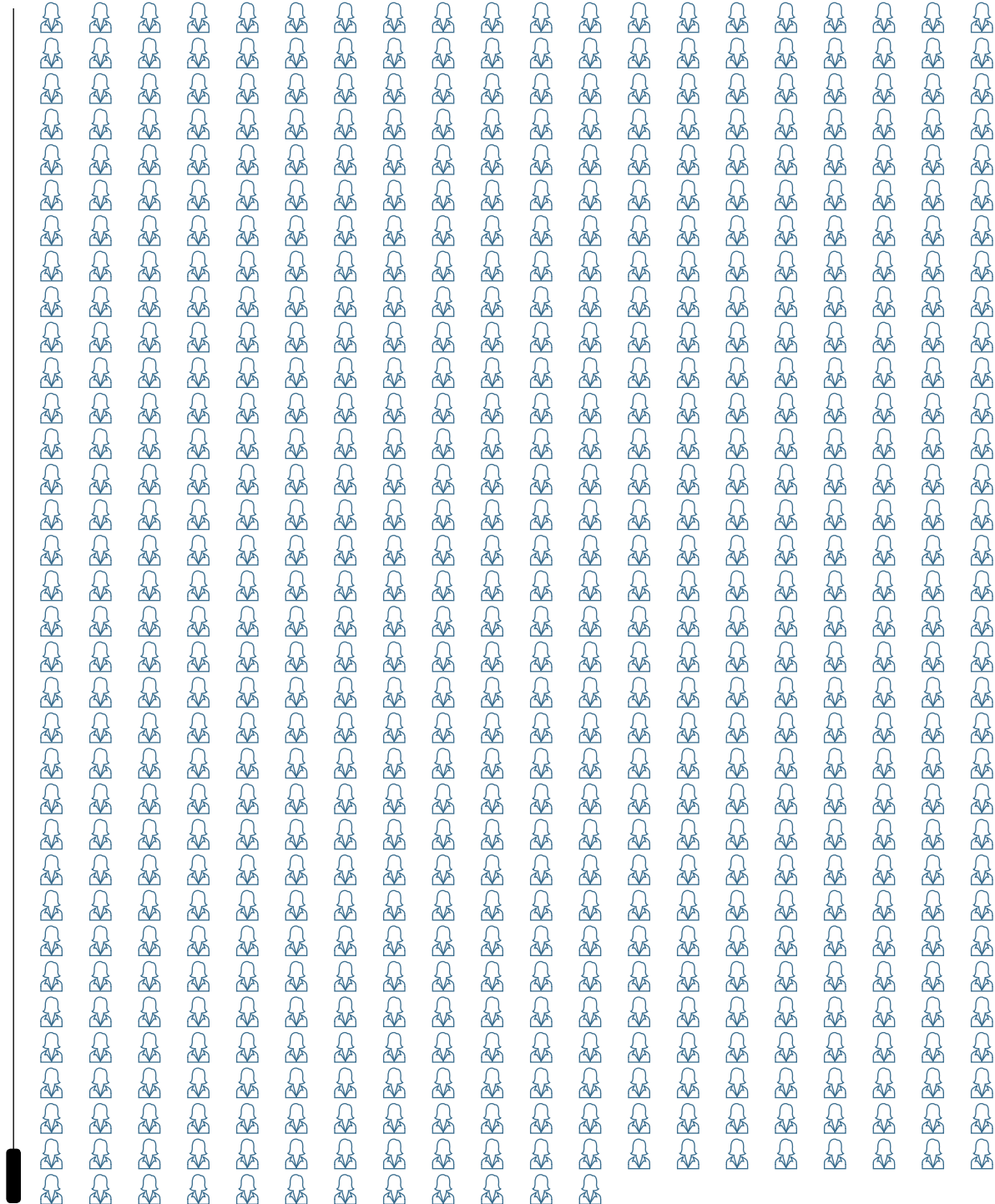
Femmes qui devraient être membres de conseils d'administration pour assurer l'équité entre les sexes.













4

Faites-vous entendre

L

Comme nous l'avons dit au départ, le mandat du Bureau des investisseurs est de vous renseigner pour vous aider à investir judicieusement et en toute confiance, de veiller à ce que vos besoins soient compris par ceux qui font les règles et de parler en votre nom aux financiers de la rue Bay.

Faites-nous part de vos commentaires.

VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC LA CVMO ET LE BUREAU DES INVESTISSEURS DE PLUSIEURS FAÇONS

Abonnez-vous à notre bulletin **L'Actualité des investisseurs** (en anglais seulement).

Envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante : **investoroffice@osc.gov.on.ca**

Discutez avec nous par l'intermédiaire des médias sociaux. Vous nous trouverez sur Twitter à **@smarter_money** et sur Facebook à **GetSmarterAboutMoney**.

Participez à un événement communautaire de la CVMO. Nous fournissons aux investisseurs des renseignements pertinents pour les aider à prévenir la fraude et à faire affaire avec les conseillers. Certains de nos experts sont présents pour répondre à vos questions.

Renseignez-vous par l'intermédiaire de l'InfoCentre de la CVMO.

Par téléphone :
appels locaux (Toronto)
416-593-8314
appels sans frais (Amérique du Nord) 1-877-785-1555
ATS 1-866-827-1295

Par télécopie : 416-593-8122
(questions et plaintes)

Par courriel : **inquiries@osc.gov.on.ca**

Tenez-vous au courant des dernières nouvelles et informations diffusées par la CVMO en nous suivant sur Twitter à **@OSC_news** ou sur LinkedIn à **Ontario Securities Commission**.





Si vous avez des questions ou des commentaires sur le présent rapport, communiquez avec :

Tyler Fleming

Directeur

Bureau des investisseurs

tfleming@osc.gov.on.ca

416-593-8092

**Commission des valeurs mobilières
de l'Ontario**

Bureau des investisseurs

20, rue Queen Ouest, 22^e étage

Toronto (Ontario) M5H 3S8

416-593-8314

1-877-785-1555



**Commission des
valeurs mobilières
de l'Ontario**

Bureau des investisseurs

20, rue Queen Ouest
20^e étage
Toronto (Ontario)
M5H 3S8

416-593-8314
1-877-785-1555

CVMCO